



Un guide de *vaccination* pour les adultes



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada

Promouvoir et protéger la santé des Canadiens grâce au leadership, aux partenariats, à l'innovation et aux interventions en matière de santé publique.

—Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:
An Adult Guide to Vaccination

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada

Indice de l'adresse 0900C2

Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Tél. : 613-957-2991

Sans frais : 1-866-225-0709

Télééc. : 613-941-5366

ATS : 1-800-465-7735

Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

Cette publication peut être mise à disposition dans d'autres formats sur demande.

© Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2023

Date de publication : mars 2023

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Imprimé Cat. : HP40-169/2023F **PDF** Cat. : HP40-169/2023F-PDF Pub. : 220516
ISBN : 978-0-660-46002-4 ISBN : 978-0-660-46001-7





Table des matières

- 5 À propos de la vaccination
- 10 Maladies prévenues par les vaccinations de routine
- 14 Vaccination et grossesse
- 18 Vaccinations pour les adultes de 50 ans et plus
- 20 Sécurité des vaccins
- 22 Rester à jour avec vos vaccinations
- 24 À quoi s'attendre lors du rendez-vous de vaccination
- 29 Où trouver plus de renseignements





Un guide de *vaccination* pour les adultes

Se faire vacciner est un moyen important de se protéger et de rester en bonne santé face à des maladies graves et potentiellement mortelles.

La meilleure manière de se protéger est de s'assurer que nous recevons tous les vaccins recommandés à temps.







Le savez-vous?

De nombreuses bactéries sont utiles et peuvent se trouver naturellement dans et sur notre corps sans nous rendre malades, du moment qu'elles ne se trouvent pas dans des parties du corps auxquelles elles n'appartiennent pas. Le système immunitaire a pour mission de déterminer quelles bactéries peuvent nous rendre malades et de développer une réponse immunitaire si nécessaire.

À propos de la *vaccination*

Que sont les *vaccins*?

Les vaccins sont des outils qui fonctionnent avec les défenses naturelles de l'organisme (le système immunitaire), afin de développer une protection contre les maladies sans les risques liés à ces maladies.

Qu'est-ce que le système immunitaire?

Le système immunitaire est un réseau complexe de cellules, de tissus et d'organes de notre corps qui travaillent ensemble pour prévenir les maladies et nous maintenir en bonne santé.

Notre système immunitaire réagit aux éléments qu'il considère comme non familiers ou nuisibles, tels que les bactéries et les virus qui peuvent causer des maladies. Grâce à une série d'étapes appelée la réponse immunitaire, notre organisme produit des anticorps et des cellules immunitaires mémoire pour combattre l'infection et assurer une protection contre les infections futures (immunité).

Le saviez-vous?

Il est recommandé à tous les adultes de se faire vacciner contre le tétanos tous les dix ans, afin de rester protégés contre cette maladie. Le tétanos est une infection grave causée par une bactérie présente dans l'environnement. Le tétanos ne se transmet pas d'une personne à l'autre, mais vous pouvez vous infecter si la bactérie pénètre dans une plaie de votre peau.

Comment fonctionne la *vaccination*?

La vaccination fonctionne en exposant de manière sécuritaire notre corps à des composants spécifiques des bactéries ou des virus, appelés antigènes, afin que notre système immunitaire puisse développer une réponse immunitaire. Plus tard, si nous sommes exposés à cette même bactérie ou à ce même virus, notre système immunitaire sera capable de réagir plus rapidement, afin de :

- > nous empêcher de contracter la maladie
- > nous empêcher de tomber gravement malades si nous contractons la maladie





Comment les *vaccins* sont-ils administrés?

La plupart des vaccins sont administrés par injection (aiguille) dans le haut du bras. Certains vaccins peuvent être administrés par voie orale (par la bouche) et il existe un vaccin contre la grippe (influenza) qui est pulvérisé dans le nez.

Certains vaccins offrent une protection à vie, alors que d'autres nécessitent des rappels pour continuer à nous protéger.

Certains vaccins protègent contre un seul virus ou une seule bactérie, alors que les vaccins combinés protègent contre plusieurs virus ou bactéries en même temps. Les vaccins combinés sont utiles car ils permettent moins d'injections et moins de rendez-vous, ce qui peut contribuer à réduire les retards de vaccination et de protection.



Le savez-vous?

Plus une maladie est contagieuse, plus il faut vacciner de personnes pour éviter qu'elle ne se propage. Par exemple, la rougeole est l'une des maladies les plus contagieuses : un seul cas de rougeole peut se propager rapidement parmi des personnes non vaccinées. Dans un groupe de 100 personnes qui n'ont jamais été infectées par la rougeole, 95 d'entre elles doivent être vaccinées pour empêcher la propagation de la rougeole. C'est pourquoi les taux de vaccination doivent rester élevés pour empêcher l'apparition d'épidémies.

Pourquoi la *vaccination* est-elle importante?

La vaccination est considérée comme l'un de nos outils de santé publique les plus importants. Au cours des 50 dernières années, la vaccination a sauvé de nombreuses vies au Canada et dans le monde entier. Grâce aux vaccins, certaines maladies qui étaient autrefois courantes au Canada sont aujourd'hui rares. La vaccination peut même empêcher complètement une maladie infectieuse de se déclarer où que ce soit dans le monde. Par exemple, grâce à la vaccination, il n'y a pas eu un seul cas de variole naturelle dans le monde entier depuis 1977.

Certains vaccins peuvent contribuer à créer une immunité communautaire (également appelée immunité collective). Cela signifie que plus le nombre de personnes vaccinées contre une maladie est élevé, moins la maladie a de chances de se propager dans une communauté. Cela permet de protéger les personnes qui ne peuvent pas être vaccinées. Cela permet également de protéger les personnes pour lesquelles le vaccin pourrait ne pas être aussi efficace, comme les nourrissons, les personnes âgées et les personnes qui sont immunodéprimées.

Les personnes qui sont immunodéprimées ont un système immunitaire affaibli en raison d'un problème de santé ou des médicaments qu'elles prennent. Elles ne peuvent pas recevoir certains vaccins et les vaccins qu'elles reçoivent peuvent ne pas être aussi efficaces. Ces personnes ont un risque plus élevé de contracter des maladies évitables par la vaccination et de tomber très malades.

Se faire vacciner et rester à jour dans ses vaccins permet de protéger les personnes qui sont immunodéprimées des maladies évitables par la vaccination.

Pour comparer le nombre de cas de 6 maladies évitables par la vaccination avant et après l'introduction des vaccins au Canada, consultez l'affiche « Les vaccins fonctionnent » sur le site Canada.ca/vaccins-fonctionnent.



Maladies prévenues par les *vaccinations* de routine

Les vaccinations de routine sont recommandées selon un calendrier basé sur l'âge. Certains de ces vaccins peuvent être fournis gratuitement par votre province ou votre territoire.

Voici quelques-unes des maladies contre lesquelles les vaccinations de routine aident à vous protéger. Certains vaccins sont administrés sous forme de vaccins combinés :

- > la diphtérie : Canada.ca/diphtherie
- > la grippe (influenza) : Canada.ca/grippe
- > les pneumocoques : Canada.ca/pneumococcie
- > le zona (herpès zoster) : Canada.ca/zona
- > le tétanos : Canada.ca/tetanos
- > la coqueluche : Canada.ca/coqueluche

Si vous n'avez pas reçu tous les vaccins recommandés pendant l'enfance, il se peut que vous ayez besoin de les recevoir à l'âge adulte.

Certaines maladies peuvent être particulièrement dangereuses si une personne est infectée pendant sa grossesse, notamment la rubéole, la varicelle, la coqueluche et la grippe. Reportez-vous à la section « Vaccination et grossesse » pour plus de renseignements.

Le calendrier des vaccins peut varier en fonction de votre province ou territoire de résidence. Demandez à un fournisseur de soins de santé ou à votre service de santé publique local quels sont les vaccins dont vous pourriez avoir besoin.

D'autres vaccins peuvent également être recommandés dans certaines situations. Par exemple :

- > si vous voyagez dans une région où certains virus ou bactéries sont courants
- > si vous avez peut-être été exposé(e) à certains virus ou bactéries, par exemple en raison d'une exposition à une personne ou un animal infecté, ou à un objet contaminé
- > pendant l'éclosion d'une maladie
- > si vous avez certains problèmes de santé ou facteurs de risque

Vous voyagez?

Certaines maladies qui ne sont pas courantes au Canada le sont dans d'autres parties du monde. Cela signifie qu'en voyageant dans un autre pays, vous pourriez être exposé(e) à des virus ou à des bactéries contre lesquels nous ne vaccinons pas de façon routinière au Canada.

Il est recommandé de consulter un fournisseur de soins de santé qualifié en services de santé-voyage ou de se rendre dans une clinique de santé-voyage au moins 6 semaines avant votre départ. Ils pourraient recommander d'autres vaccins en fonction de l'endroit où vous vous rendez.

Consultez le site voyage.gc.ca/vaccinations-voyage pour obtenir des conseils et des renseignements utiles sur les voyages.

Vaccination annuelle contre la grippe (influenza)

La grippe est une maladie respiratoire qui peut provoquer de la fièvre, de la toux, des douleurs musculaires, des maux de tête, des maux de gorge et de la fatigue. Certaines personnes ne tombent que légèrement malades, alors que d'autres peuvent devenir très malades.

Il est recommandé que toute personne âgée de 6 mois et plus se fasse vacciner contre la grippe chaque automne. En effet, la protection apportée par le vaccin contre la grippe peut ne pas durer d'une année à l'autre, et les souches contenues dans le vaccin peuvent changer d'une année à l'autre. Les vaccins antigrippaux ciblent les 3 ou 4 souches de grippe qui sont prédites comme celles qui vont causer la maladie au cours de la prochaine saison grippale (de novembre à avril).

Certaines personnes présentent un risque plus élevé de complications ou d'hospitalisation dues à la grippe, notamment les personnes âgées, les personnes enceintes et les personnes souffrant de maladies chroniques. Il est important de se faire vacciner si vous avez plus de risque ou si vous avez des contacts étroits avec des personnes appartenant à des groupes à haut risque. En vous faisant vacciner contre la grippe, vous vous protégez et vous protégez également les autres, car vous serez moins susceptible de leur transmettre la grippe.

Pour plus de renseignements, consultez votre fournisseur de soins de santé, votre service de santé publique local ou le site Canada.ca/grippe.

Vaccination contre la COVID-19

La COVID-19 est une maladie infectieuse causée par le virus SRAS-CoV-2. Elle peut ne causer aucun symptôme ou provoquer une maladie légère à grave. Vous pouvez contribuer à vous protéger contre la COVID-19 en vous faisant vacciner.

Pour obtenir des renseignements sur les vaccins contre la COVID-19, consultez le site Canada.ca/vaccin-covid.



Vaccination et grossesse

Pendant la grossesse, certaines maladies évitables par la vaccination peuvent vous rendre malade et, dans certains cas, être transmises à votre bébé. La grossesse affecte votre système immunitaire et peut augmenter le risque de conséquences graves en cas d'infection. Pour cette raison, il est particulièrement important que les personnes qui pourraient tomber enceintes soient à jour pour les vaccins recommandés.

La vaccination peut vous protéger, vous et votre bébé en développement, contre des infections graves. Vos vaccins contribuent également à protéger votre bébé après la naissance, jusqu'à ce qu'il ou elle soit en âge de recevoir ses propres vaccins.

Pour obtenir des renseignements sur les vaccins et la grossesse, consultez le site Canada.ca/vaccination-grossesse.





Planifier une grossesse

Si vous prévoyez une grossesse ou si vous pourriez tomber enceinte, vérifiez que vous êtes à jour pour toutes vos vaccinations de routine. Certaines maladies, comme la rubéole ou la varicelle, peuvent nuire gravement au bébé lorsqu'une personne est infectée pendant sa grossesse. Ces vaccins ne doivent pas être administrés aux personnes enceintes, il est donc important de les recevoir avant une grossesse. Si vous vous demandez si vous êtes immunisée contre des maladies qui pourraient affecter votre grossesse, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Vaccinations pendant la grossesse

Le vaccin combiné dcaT (diphtérie, tétanos et coqueluche) doit être administré à chaque grossesse, même si vous l'avez déjà reçu auparavant. Ce vaccin est idéalement administré entre la 27^e et la 32^e semaine de grossesse pour protéger votre nouveau-né contre la coqueluche. La coqueluche est particulièrement dangereuse pour les jeunes enfants avant qu'ils ne soient en âge d'être vaccinés eux-mêmes.

Le vaccin contre la grippe est recommandé pendant la saison grippale aux personnes enceintes ou qui pourraient le devenir. Il réduit le risque que le bébé naisse prématurément ou avec un poids insuffisant à la naissance. Il aide à protéger la personne enceinte et le nouveau-né contre la grippe et les hospitalisations ou complications liées à la grippe. C'est important car les bébés de moins de 6 mois ne peuvent pas être vaccinés contre la grippe.

Contracter la COVID-19 pendant la grossesse peut provoquer une maladie grave et des complications pendant la grossesse. Les complications peuvent inclure une naissance prématurée, un petit poids de naissance ou un bébé transféré dans une unité de soins intensifs néonataux (USIN). Il est très important de recevoir tous les vaccins contre la COVID-19 recommandés si vous êtes enceinte.

Pour plus de renseignements sur la grossesse et les vaccins contre la COVID-19, consultez le site Canada.ca/vaccination-grossesse-covid.

En fonction de vos facteurs de risque, votre fournisseur de soins de santé ou le service de santé publique local pourrait vous recommander d'autres vaccins pendant la grossesse, comme celui contre l'hépatite B.

Vous devez également vous assurer que tous les membres de votre foyer sont à jour dans leurs vaccins. Comme les bébés peuvent tomber gravement malades à cause de maladies évitables par la vaccination et que les nouveau-nés sont trop jeunes pour recevoir la plupart des vaccins, c'est à leur entourage de les protéger.

Pour plus de renseignements sur les vaccins que vous devez ou ne devez pas recevoir pendant la grossesse, consultez votre fournisseur de soins de santé.

Le savez-vous?

Au cours des dernières semaines de la grossesse, des anticorps contre certaines maladies peuvent être transmis à votre bébé pour le protéger temporairement contre ces maladies.

L'allaitement maternel peut également fournir des anticorps au bébé. Les anticorps que vous partagez avec votre bébé ne durent pas longtemps et ne fournissent pas une protection complète. Il est donc important de vacciner votre enfant selon le calendrier recommandé dans votre province ou territoire.

Après la grossesse

Si vous n'avez pas reçu certains vaccins avant ou pendant votre grossesse, votre fournisseur de soins de santé ou le service de santé publique local peut vous recommander de les recevoir après la naissance de votre bébé. Vous réduirez ainsi le risque de contracter une maladie évitable par la vaccination et de la transmettre à votre bébé. Pour certaines maladies, cela vous permettra également de vous assurer que vous êtes protégée pour une prochaine grossesse.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les besoins de votre enfant en matière de vaccination, consultez le Guide de la vaccination à l'intention des parents sur le site Canada.ca/guide-vaccination-parents ou adressez-vous à un fournisseur de soins de santé ou à votre service de santé publique local.





Vaccinations pour les adultes de 50 ans et plus

En vieillissant, notre système immunitaire ne répond plus aussi bien. Nous devenons donc plus à risque de certaines maladies, comme le zona, les infections à pneumocoques et la grippe, ainsi qu'aux complications causées par ces maladies.

Vaccination contre le pneumocoque

Les pneumococcies invasives sont des infections graves causées par une bactérie appelée *Streptococcus pneumoniae*. La bactérie peut se propager par contact avec des gouttelettes respiratoires, telles que celles produites par les éternuements, la toux ou la parole. Elle est plus fréquente chez les jeunes enfants, les adultes âgés et les personnes souffrant de certains problèmes de santé, tels que l'immunosuppression.

La vaccination contre le pneumocoque peut réduire le risque d'être infecté(e) par *Streptococcus pneumoniae*. Si vous devenez tout de même infecté(e), vous aurez moins de risque de contracter une maladie grave telle que la pneumococcie invasive.

Les vaccins contre le pneumocoque sont administrés de façon routinière aux adultes âgés de 65 ans et plus. Ils sont également administrés à des adultes plus jeunes s'ils présentent certaines conditions médicales qui les exposent à un risque plus élevé de maladie. Les vaccins contre le pneumocoque sont également recommandés pour les enfants de façon routinière.

Il existe plusieurs vaccins autorisés au Canada pour prévenir les infections à pneumocoque chez les adultes. Consultez un fournisseur de soins de santé ou votre service de santé publique local pour déterminer quel vaccin est recommandé pour vous en fonction de votre âge, de vos antécédents vaccinaux et de votre état de santé.

Vaccination contre le zona

Le zona est une affection causée par le virus de la varicelle (varicelle-zona) provenant d'une ancienne varicelle. Le virus de la varicelle vit dans les cellules nerveuses longtemps après que la personne se soit remise de la varicelle et peut provoquer un zona plusieurs années plus tard. Le zona peut toucher toute personne ayant eu la varicelle, mais il est plus fréquent chez les adultes de 50 ans et plus.

Le zona peut provoquer une éruption cutanée très douloureuse n'importe où sur le corps. Les complications peuvent inclure des douleurs névralgiques de longue durée et une perte de vision ou d'audition.

Les vaccins contre le zona réduisent le risque de développer un zona et peuvent réduire la durée et la gravité du zona si vous le développez quand même.

Le vaccin contre le zona est recommandé pour les personnes âgées de 50 ans et plus et a également été approuvé pour les adultes âgés de 18 ans et plus qui sont immunodéprimés. Parlez à un fournisseur de soins de santé ou à votre service de santé publique local des vaccins contre le zona.





Sécurité des *vaccins*

Lorsque le Canada envisage d'approuver un vaccin, Santé Canada examine l'efficacité et la sécurité du vaccin avant de prendre une décision.

Une fois qu'un vaccin a été approuvé, Santé Canada continue de surveiller sa sécurité et son efficacité, en collaboration avec les provinces et les territoires, les autres pays et des organisations internationales.

Après avoir été vacciné, il est courant de ressentir des effets secondaires qui peuvent durer entre 1 et 3 jours. Les effets secondaires courants des vaccins peuvent inclure des douleurs, des gonflements et des rougeurs à l'endroit où l'injection a été faite, une légère fièvre, de la fatigue et des maux de tête.

Certaines personnes peuvent avoir peur de recevoir un vaccin. Certaines personnes se sentent faibles pendant ou après la vaccination. Pour des conseils sur comment réduire la douleur, prévenir les évanouissements et faire de la vaccination une expérience plus positive, reportez-vous à la section : « À quoi s'attendre lors du rendez-vous de vaccination ».

Très rarement, une personne peut avoir une réaction allergique à un vaccin. Si vous pensez avoir une réaction grave après une vaccination, consultez immédiatement un médecin. Les effets secondaires graves des vaccins doivent également être signalés au service de santé publique local. Informez votre fournisseur de soins de santé de toute réaction grave que vous avez eue avant de recevoir de nouveaux vaccins.

Le savez-vous?

Il se peut que vous ayez des effets secondaires légers pendant quelques jours après la vaccination car votre organisme s'efforce de développer une réponse immunitaire contre la maladie.





Rester à jour avec vos *vaccinations*

Comment savoir si vous devez vous faire *vacciner*?

Les calendriers de vaccination (également appelés calendriers d'immunisation) établis par les provinces et les territoires sont conçus pour fournir une protection avant que vous soyez le plus à risque de contracter des maladies évitables par la vaccination.

Il est important de rester à jour dans ses vaccinations tout au long de sa vie, car différents vaccins sont recommandés à différents âges.

Chaque personne devrait tenir un carnet de vaccination personnel. Conservez-le dans un endroit sûr et présentez-le à chaque rendez-vous de vaccination, afin qu'il puisse être mis à jour. Votre fournisseur de soins de santé ou le service de santé publique local peut vous aider à le trouver ou vous en donner un si vous n'en avez pas déjà un.

Vous pouvez savoir si vous avez reçu les vaccins recommandés en comparant votre carnet de vaccination personnel au calendrier de vaccination de votre province ou territoire de résidence, ou en vous adressant à un fournisseur de soins de santé ou à votre service de santé publique local.

Les calendriers de vaccination sont disponibles sur le site Canada.ca/calendrier-immunisation.

Que faire si vous manquez un *vaccin*?

Si vous n'avez pas reçu tous les vaccins recommandés, vous pouvez encore les demander. Il est important de se remettre à jour avec le calendrier de vaccinations.

Prenez rendez-vous avec votre fournisseur de soins de santé ou contactez votre service de santé publique local dès que possible. Ils peuvent vous aider à déterminer :

- > les vaccins que vous avez déjà reçus
- > ceux dont vous avez encore besoin
- > quand et où les obtenir





À quoi s'attendre lors du rendez-vous de *vaccination*

Avant votre rendez-vous

- › Planifiez à l'avance pour que l'expérience de la vaccination soit plus positive.
 - › Pensez à apporter quelque chose pour vous distraire de la vaccination, comme un appareil électronique, de la musique ou une vidéo.
 - › Portez des manches courtes ou un haut ample.
 - › Ne sautez pas de repas avant de vous rendre au rendez-vous.
- › Si vous avez des craintes ou de l'anxiété à propos de la vaccination, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé avant le rendez-vous pour discuter des options qui pourraient vous aider.
- › Apportez votre carnet de vaccination personnel lors de votre rendez-vous. Si vous n'en avez pas, demandez-en un lors de votre rendez-vous.

Pendant votre rendez-vous

Votre fournisseur de soins de santé pourrait vous poser quelques questions de santé avant de vous vacciner. C'est le moment idéal pour poser toutes les questions que vous avez sur les vaccins.

Si vous avez tendance à vous évanouir pendant les procédures médicales ou si vous avez eu une réaction grave après une précédente vaccination, dites-le à la personne qui vous administre le vaccin. Si vous avez peur des aiguilles ou toutes autres préoccupations, parlez-en avec le fournisseur de soins de santé.

Pour une expérience de vaccination plus confortable, essayez les stratégies suivantes :

- > asseyez-vous en position verticale, ou allongez-vous si vous préférez
- > essayez de garder votre bras aussi détendu que possible
- > essayez des techniques de relaxation comme la respiration profonde par le ventre
 - > respirez profondément par le ventre, en inspirant par le nez et en expirant par la bouche
- > distrayez-vous avec un appareil électronique, de la musique ou une vidéo
- > si vous vous sentez étourdi(e) ou faible, dites-le au fournisseur de soins de santé
 - > il vous aidera à vous allonger sur le dos et à plier les genoux

Le saviez-vous?

Vous pouvez utiliser le système CARD (confort-aide-relaxation-distraction) pour trouver d'autres stratégies permettant d'améliorer l'expérience de la vaccination. Pour en savoir plus sur le système CARD, consultez le site systemecard.ca.

Avant de quitter la clinique

Rappelez à votre fournisseur de soins de santé de noter la vaccination dans votre carnet de vaccination personnel. Si vous n'en avez pas, demandez-en un maintenant.

Prenez rendez-vous pour votre prochaine vaccination si cela est nécessaire.

On vous demandera d'attendre au moins 15 minutes après la vaccination pour s'assurer que vous ne faites pas de réaction allergique ou que vous ne vous sentez pas faible.

Les réactions allergiques graves aux vaccins sont très rares. Les signes d'une réaction allergique grave peuvent être les suivants :

- > problèmes respiratoires (respiration sifflante)
- > gonflement du visage, de la langue ou de la gorge
- > éruption rouge sur la peau (urticaire)

Si vous pensez faire une réaction allergique grave, prévenez immédiatement un membre du personnel de la clinique. Ils ont des médicaments à portée de main pour gérer les réactions allergiques.

Après la *vaccination*

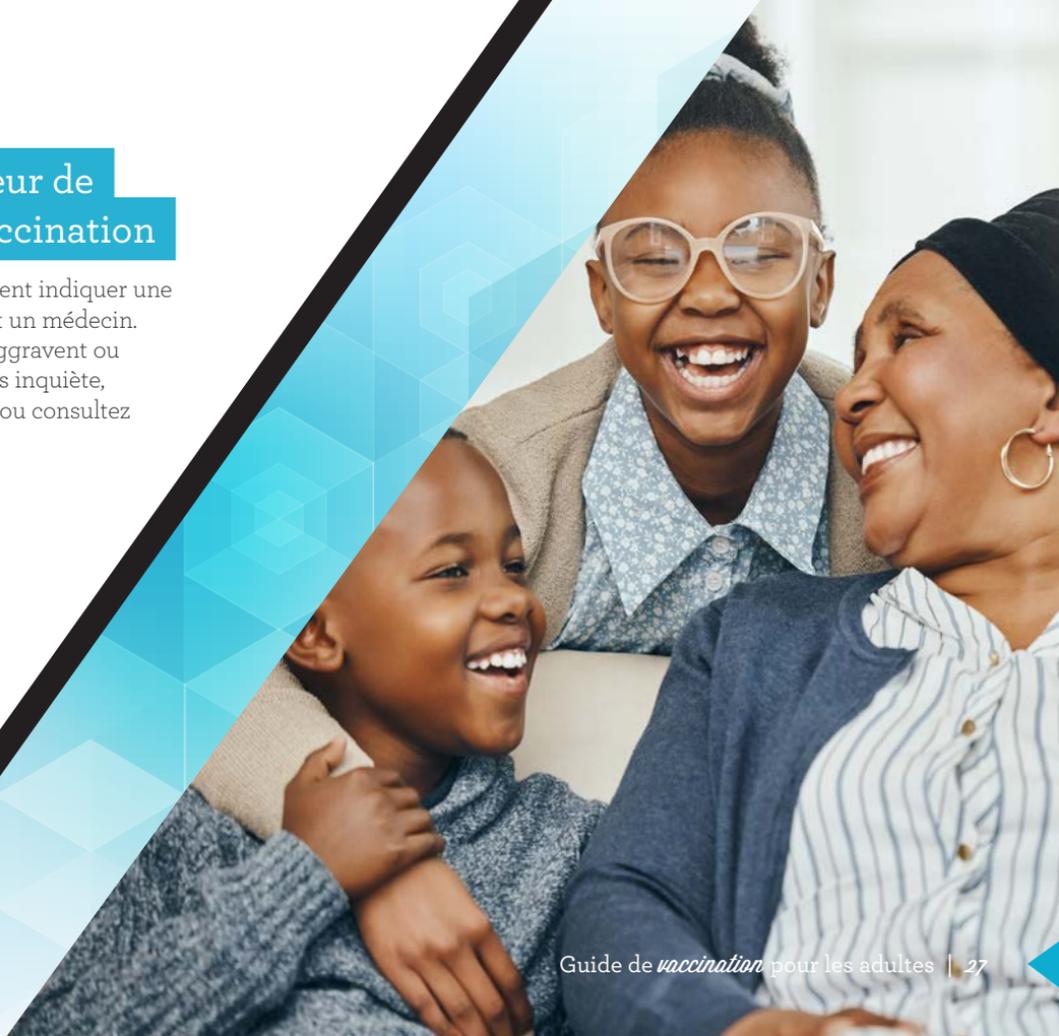
Des effets secondaires mineurs peuvent survenir après la vaccination, notamment :

- > douleur, gonflement et rougeur au point d'injection
- > fièvre légère
- > fatigue
- > maux de tête

Ces réactions sont normales et disparaissent généralement en quelques jours. Si nécessaire, il est possible de prendre des médicaments contre la douleur ou la fièvre. Consultez votre fournisseur de soins de santé si vous avez besoin de conseils sur le choix du médicament à utiliser.

Quand appeler un fournisseur de soins de santé après une vaccination

Si vous présentez des symptômes qui pourraient indiquer une réaction allergique, consultez immédiatement un médecin. Si vous présentez d'autres symptômes qui s'aggravent ou ne disparaissent pas, ou si quelque chose vous inquiète, contactez votre fournisseur de soins de santé ou consultez un médecin.





Le savez-vous?

La mésinformation est une information fautive ou trompeuse qui est présentée comme un fait. La désinformation est une information fautive qui est délibérément créée et diffusée pour tromper ou induire les gens en erreur. La mésinformation et la désinformation concernant les vaccins sont répandues. Veuillez à obtenir vos renseignements sur les vaccins auprès de sources fiables et dignes de confiance.



Où trouver plus de renseignements

Votre fournisseur de soins de santé ou le service de santé publique local peuvent vous fournir des renseignements supplémentaires sur les vaccins.

Voici quelques sites Web auxquels vous pouvez faire confiance pour obtenir des renseignements sur la vaccination :

Gouvernement du Canada
Canada.ca/vaccins

Immunisation Canada
immunize.ca/fr

La Société des obstétriciens et
gynécologues du Canada
sogc.org/fr

Êtes-vous un parent?

Il existe d'autres ressources gratuites sur les vaccins, notamment d'autres guides sur les vaccins :

Un guide de vaccination à l'intention des parents
Canada.ca/guide-vaccination-parents

Un guide de vaccination pour les ados
Canada.ca/guide-vaccination-ados



Canada.ca/*vaccins*

Scannez le code QR pour accéder à des formats alternatifs de ce guide ou pour en commander des copies.

